

Si le socialisme est une pommade lénifiante sous laquelle demeurent les plaies, qu'éclate le socialisme ! (Jean Sénac)



CAUSES TOUSJOURS

N° 463 - 28 Prairial
(mercredi 16 juin 2010)

Lettre à peu près quotidienne et carrément socialiste

<http://pascal-holenweg.blogspot.com>

<http://groups.yahoo.com/group/Forum-socialiste>
vivelacommune@infomaniak.ch

RÉSOLUTION DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS, 1ER JUIN 2010 À GENÈVE

Nous, travailleurs et travailleuses sans-papiers, sommes 600 aujourd'hui, unis et réunis en assemblée générale, réaffirmons notre demande de régularisation collective :

- * parce que nous sommes plusieurs milliers à travailler et à vivre à Genève depuis de nombreuses années;
- * parce que nous servons l'économie de ce canton comme toutes les autres travailleuses et travailleurs;
- * parce que sans autorisation de séjour nous sommes à la merci de l'exploitation et démunis de protection sociale;
- * parce que sans droits et sans statut nous sommes dans l'impossibilité d'assurer un avenir à nos enfants parvenus en fin de scolarité obligatoire.

Depuis le lancement de notre campagne « un travail = un permis » en 2003, nous avons engrangé quelques victoires et maintenu certains acquis importants :

- * le secteur de l'économie domestique (qui emploie la majorité d'entre nous) a été réglementé par l'entrée en force obligatoire d'un contrat type de travail;
- * notre droit à l'assurance maladie obligatoire a été reconnu;
- * notre droit à certaines assurances sociales a été reconnu;
- * notre accès au tribunal des prud'hommes a été garanti;
- * les expulsions manu-militari pour infraction à la loi sur le séjour ont pratiquement cessé;
- * nos enfants ont accès à la scolarité obligatoire et, depuis peu, à des filières de formation à plein temps. (→)

Cependant, la régularisation collective n'a pas abouti à ce jour. L'application actuelle de la loi sur les étrangers d'une part et de la loi sur le travail au noir de l'autre, met en danger les efforts entrepris à ce jour pour améliorer nos conditions de travail et de vie. Par ailleurs, nous réaffirmons avec force que la solution dite au cas par cas préconisée par l'ODM ne convient pas puisque l'écrasante majorité d'entre nous qui a dû l'utiliser depuis 2001 s'est heurtée à un refus des autorités fédérales, que ce soit après 5, 10, 15 ou 20 ans de séjour et de travail dans ce pays. Aussi afin de maintenir nos acquis et de stabiliser notre situation, nous demandons au Conseil d'état de Genève :

- * de s'engager à régulariser collectivement les travailleuses et travailleurs sans-papiers actifs à Genève, avec une attention toute particulière au secteur de l'économie domestique;
- * de renoncer à exécuter les décisions de renvoi des autorités fédérales;
- * d'appliquer la loi sur le travail au noir de manière à encourager notre affiliation aux assurances sociales;
- * de s'engager à donner accès à l'apprentissage aux jeunes sans statut légal;

À toutes les citoyennes et citoyens de ce pays de s'engager avec nous en faveur d'une régularisation collective de toutes les travailleuses et tous les travailleurs sans statut légal actifs et actives en Suisse.

Travailleuses et travailleurs sans statut légal :

Un travail = un permis !



Mardi dernier, près de 600 sans-papiers sont sortis de la zone grise où leur étrange statut les confine : Ils ont tenu à l'initiative du SIT une assemblée générale et adopté une résolution demandant la régularisation collective de toutes celles et tous ceux qui se trouvent dans leur situation. Début mars, Charles Beer avait annoncé l'intention du gouvernement genevois d'examiner l'opportunité de relancer la demande faite en 2005 de régularisation collective des travailleuses et travailleurs en situation irrégulière : c'était une manière de répondre, en bottant en touche, à la proposition faite par les villes de Lausanne et de Genève, et portée dans les deux cas par des socialistes, Oscar Tosato et Sandrine Salerno, de permettre l'engagement d'apprentis « sans papiers » par les municipalités -au Comité directeur du PS, la confrontation de la position de la magistrate municipale et du magistrat cantonal avait été un véritable dialogue de sourds. Il semble que la majorité du gouvernement genevois n'ait pas l'intention de relancer la demande faite par le précédent gouvernement (à majorité de centre-gauche, celui-là), et entend bien se satisfaire des régularisations au compte-goutte, au cas par cas, à la tête du client ou de la cliente. Ce qui a l'immense avantage, pour la droite de la droite, de faire perdurer un « statut des sans-statut » et un dumping salarial qui arrangent bien des employeurs (et bien des ménages s'offrant à bas prix des employées de maison que leur situation prive de tout recours), et auxquels la Conseillère d'Etat Isabel Rochat, en charge du dossier, n'a aucune envie de toucher. Lors de l'assemblée du 1er juin, Ruth Dreifuss a estimé que ceux qui maintiennent les sans-papiers dans la précarité prenaient « le risque qu'ils soient exploités ». Le risque ? Le choix délibéré, plutôt.

CAUSES TOUSJOURS

N° 463 - 28 Prairial
(mercredi 16 juin 2010)

Pour promouvoir leur rassemblement à Berne, dimanche dernier, les évangéliques ont adressé un message accompagné d'une pièce de cent sous à tous les parlementaires fédéraux. C'est fou ce que le prix des Indulgences a baissé.



P R I N T E M P S		
Année 7 ^e mois	Année 8 ^e mois	Année 9 ^e mois
D. Q. 4. N.L. 10 P. Q. 17. P.L. 24	D. Q. 3. N.L. 10 P. Q. 17. P.L. 23	D. Q. 2. N.L. 9 P. Q. 17. P.L. 23
1 ^{re} Décade	1 ^{re} Décade	1 ^{re} Décade
21 P. 1 Brive vére 21 D. 2 Phidane 21 T. 3 Lyperyes 21 Q. 4 Tolpès 21 Q. 5 Poule 21 J. 6 Blatte 21 J. 7 Boudiau 21 J. 8 Jonguallé 21 J. 9 Aubre 21 D. 10 COCVOIR	21 P. 1 Abse 21 D. 2 Chêne 21 T. 3 Fougère 21 Q. 4 Aubepine 21 Q. 5 Rossignol 21 J. 6 Ancoffe 21 J. 7 Muquet 21 J. 8 Champignon 21 J. 9 Hyacinthe 21 D. 10 BATEAU	21 P. 1 Lucerne 21 D. 2 Hémerocak 21 T. 3 Trefle 21 Q. 4 Angélique 21 Q. 5 Canard 21 J. 6 Velosse 21 J. 7 Fromental 21 J. 8 Martagon 21 J. 9 Sorpolet 21 D. 10 FAUX
2 ^e Décade	2 ^e Décade	2 ^e Décade
31 P. 11 Arvenche 31 D. 12 Charme 31 T. 13 Morille 31 Q. 14 Hébre 31 Q. 15 Abeille 31 J. 16 Laitue 31 J. 17 Mole-e 31 J. 18 Ciguc 31 J. 19 Radis 31 D. 20 RUCHE	31 P. 11 Rhubarbe 31 D. 12 Sauf-foin 31 T. 13 Baton d'or 31 Q. 14 Chamere 31 Q. 15 Ver-a-soie 31 J. 16 Consonde 31 J. 17 Pimprenelle 31 J. 18 Corbel dor 31 J. 19 Arroche 31 D. 20 SARCLOIR	31 P. 11 Fraise 31 D. 12 Bétaïne 31 T. 13 Pois 31 Q. 14 Acacias 31 Q. 15 Caille 31 J. 16 Billot 31 J. 17 Sureau 31 J. 18 Pavot 31 J. 19 Tilleul 31 D. 20 FOURCHE
3 ^e Décade	3 ^e Décade	3 ^e Décade
41 P. 21 Gancier 41 D. 22 Romaine 41 T. 23 Maronnier 41 Q. 24 Roguette 41 Q. 25 Pigeon 41 J. 26 Armonie 41 J. 27 Lilas 41 J. 28 Pensée 41 J. 29 Myrtil 41 D. 30 GIEFFOIR	41 P. 21 Statice 41 D. 22 Tritillaire 41 T. 23 Bourrache 41 Q. 24 Cadrane 41 Q. 25 Carpe 41 J. 26 Fianin 41 J. 27 Cioctte 41 J. 28 Buglose 41 J. 29 Senecé 41 D. 30 TOULETTE	41 P. 21 Barbexeu 41 D. 22 Canonulle 41 T. 23 Chevre-jetu 41 Q. 24 Caille lact 41 Q. 25 Tanche 41 J. 26 Jacmin 41 J. 27 Verveine 41 J. 28 L'hym 41 J. 29 Pivoine 41 D. 30 CHABOT

On votera le 26 septembre en Ville de Genève sur le projet de crédit (47,7 millions) d'agrandissement du Musée d'ethnographie. Le comité qui a lancé et fait aboutir un référendum contre ce crédit jure ses grands dieux sylvestres qu'il n'a rien contre le projet, mais qu'il s'oppose à l'abattage d'arbres. Mais le référendum, lui, est lancé contre le projet entier, et pas seulement contre la disparition des arbres. Arbres dont nous écrivions, dans notre 444e folicule (du 28 Floréal), qu'ils étaient une trentaine, tous des tilleuls quinquagénaires, malades et tueurs d'abeilles. Ce qui nous vaut la réponse suivante, du comité référendaire : « Ayant pris connaissance de votre lettre N°444 du 17 mai 2010, je me permets de vous envoyer ces informations afin que vous puissiez en tenir compte dans vos prochains articles, et, si possible, pour que vous puissiez publier un correctif dans votre feuille. Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures ».

A propos du nombre d'arbres abattus :

« 30 tilleuls abattus : 31 abattus sur le site + 9 marronniers sur le boulevard Carl-Vogt (replantés) »

A propos de leur âge :

« Quinquagénaires : non centenaires, les photographies aériennes et autres photos présentées sur notre site (www.referendum-carl-vogt.ch) en atteste »

A propos de leur état de santé :

« Les arbres sont malades : non ils sont tous en bonne santé, d'ailleurs il n'y a pas d'étude effectuée par le SEVE qui démontre le contraire. Sur place vous pouvez constater le contraire. Naturellement, la politique d'élagage au rasoir que mène le SEVE actuellement en ville de Genève laisse à désirer puisque l'on empêche l'arbre de prendre de l'ampleur »

A propos de leur dangerosité pour les abeilles :

« Essence nuisible aux abeilles : pas du tout selon une rapide recherche de Raymond Bulliard (Effectuée le 17.5.2010) La mortalité des bourdons et en moindre mesure des abeilles est la cause de différents phénomènes naturels. Les butineurs en général sont attirés par les tilleuls, car ils ont beaucoup de nectar, en début de saison (le nectar est plus liquide, en fin de saison plus épais). La quantité de glucide dans le nectar varie considérablement pendant la journée et la période de floraison. Les raisons : les tilleuls *Tilia x euclhora* et *Tilia tomentosa* fleurissent beaucoup plus tard que les autres tilleuls plantés à Genève, L'été bat son plein fin juillet, il fait de plus en plus chaud et les ressources en nectar sont de plus en plus rares en ville. Il est donc normal de trouver des butineurs morts sous tous les tilleuls ! Ces insectes sont mort de fatigue, de faim (beaucoup de concurrence), et aussi parce que ces tilleuls ont un taux de glucide faible. Les butineurs ont aussi un cycle de vie très court. Souvent ils l'adaptent à leur environnement. Normalement le cycle des butineurs se termine entre le mois d'août et septembre, mais il sera raccourci d'au moins un ou deux mois, s'il n'y a que très peu de nourriture. Ceci est une autre raison pour laquelle on trouve les butineurs morts sous les tilleuls au mois de juillet. Puisqu'il faut que plusieurs conditions soient réunies, il est en fait assez rare de trouver des butineurs morts sous les tilleuls. (Si c'était le cas les habitants du quartier l'aurait signalé, ainsi que le service des écoles. Vous pourrez vérifier ces propos en vous rendant cet été dans le préau pour constater la justesse de ces propos). Il faut néanmoins savoir que ces deux types de tilleuls ont été introduits chez nous pour leur résistance aux maladies, aux insectes et leurs adaptations aux conditions hostiles en ville. La mortalité des butineurs sous les tilleuls est non comparable à l'hécatombe causée par l'éclairage public et la pollution par des insecticides et pesticides utilisés en ville de Genève ».

AGENDA

JEUDI 17 JUIN, GENEVE

Le combat autour des semences et des marchés céréaliers locaux

conférence de Mamadou Goita, intervention de Christophe Golay dans le cadre du cycle "Gerards croisés avec l'Afrique sur la Souveraineté alimentaire"

19 heures, Maison des Associations
organisation : www.cetim.ch

VENDREDI 18 JUIN, GENEVE

Fête de soutien à l'Assemblée des mal-logé-e-s

19 heures, l'Ecurie (4 rue de Montbrillant)

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 JUIN

JOURNEE DES REFUGIES
www.osar.ch

SAMEDI 26 JUIN, BERNE

Liberté, égalité, dignité
Grande manifestation contre le racisme et l'exclusion

14 heures 30, Waiserhausplatz
Organisation : Solidarité sans frontières
informations : www.sosf.ch

DU 8 AU 11 JUILLET

MARCHE INTERNATIONALE POUR LA PAIX

de Nezuk à Potocari/Srebienica (Bosnie)
Informations : www.bosniemirsada.org

